



Facture et liquidation judiciaire

Par **anchris**, le **29/12/2012** à **11:07**

bonjour à tous,

nous avons fait installer 2 portails de garage par une société qui vient d'être placée en liquidation judiciaire. Le liquidateur nous demande le règlement du solde de la facture (environ 2000 € sur un total de presque 7000 €) alors que les travaux d'installation ne sont pas complètement terminés (nous avons avisé l'entreprise de nombreuses malfaçons par lettre recommandée avant son placement en liquidation)

pour nous il est hors de question de payer pour des travaux non terminés.

pouvez vous nous conseiller sur la marche à suivre??

merci d'avance
cordiales salutations